



Objectifs

- Connaître et comprendre les nouvelles exigences françaises relatives à la vérification de la conformité des matériaux et objets en papier-carton pour le contact alimentaire.
- Savoir identifier les essais à réaliser en fonction des conditions normales et prévisibles d'utilisation.
- Savoir appliquer la démarche française pour attester qu'un matériau ou objet en papier-carton est apte au contact alimentaire.

Public concerné

Responsables et collaborateurs des équipes production, R&D, qualité des industries de fabrication, transformation et impression de matériaux papier-carton pour contact alimentaire – Utilisateurs d'emballage et articles transformés en papier-carton – Industriels de l'agroalimentaire.

Pré-requis

Avoir suivi une formation sur la réglementation ou avoir une expérience confirmée sur l'aptitude des matériaux au contact des aliments.

Méthode pédagogique

Exposés – Exercices d'application – Documentation pédagogique.

Contenu

Une journée

Exposés

Réglementation : les textes en vigueur en France

Les nouveaux critères de composition requis

Les nouveaux critères de pureté requis

Impact des nouvelles exigences

Déclaration de composition ou de conformité : la démarche à adopter et synthèse des points-clés

Exercices d'application et études de cas tout au long de la journée

Informations pratiques :

Responsable de la formation : Delphine OTTENIO

Ingénieur projet – Equipe « Hygiène - Contact Alimentaire » et Responsable du laboratoire d'Analyses Sensorielles du CTP

Ligne directe : 04.76.15.40.38 – e-mail : Delphine.Ottenio@webCTP.com

Inscription : Charlotte CIRICA

Centre Technique du Papier – CS 90251 – 38044 Grenoble Cedex 9

Ligne directe : 04.76.15.40.23 – Fax : 04.76.15.40.60 – e-mail : Charlotte.Cirica@webCTP.com

Dates et Lieu : 11 juillet 2019 et 8 octobre 2019 – CTP Grenoble

Durée : 1 jour

Langue : Française

Nombre minimum de participants : 7 personnes

Tarif : 1000 € HT/personne – 900 € HT/personne si adhérents CTP